

Annexe n° 1

Modèle de Document de Synthèse par pays

Volet A : Document d'information sanitaire générale

- Organisation du système de santé ;
- Gouvernance du système de santé ;
- Politique de santé, existence de plans, programmes, objectifs officiels ;
- Dépenses de santé ;
- Systèmes de protection sociale, de solidarité, autres ;
- Densité médicale (médecins) ;
- Densité en lits d'hôpital ;
- Equipements médico-techniques ;
- Offre de soins psychiatrique, aide médico-sociale ;
- Liste des médicaments OMS disponibles dans le pays ;
- Modalités d'approvisionnement en médicaments ;
- Situation des maladies chroniques ;
- Taux de dépendance global ;
- Par classe d'âge ;
- Ratio d'aides/ accompagnants ;
- Age maternel moyen à la première naissance ;
- Taux mortalité maternelle ;
- Taux de mortalité infantile (ratio par sexe) ;
- Espérance de vie à la naissance (ratio par sexe) ;
- Taux de fertilité ;
- Taux de prévalence de la contraception ;
- Maladies infectieuses majeures ;
- Degré d'exposition/ de risques ;
- Nature (vecteurs) ;
- Situation tuberculose ;
- Poids des maladies les plus importantes (Global burden diseases) et les facteurs de risque majeurs :
- Obésité – taux de surpoids et obésité (classe d'âge, ratio par sexe) ;
- Taux d'enfants <5 ans en sous poids ;
- Taux de malnutrition (classes d'âge) ;



Volet B : Document d'information sanitaire spécifique par pathologie

Pathologie ;

Caractéristiques spécifiques de la pathologie dans le pays ;

Comorbidités principales (facteurs d'aggravation) ;

Aspects épidémiologiques ;

Taux de prévalence adulte ;

Taux d'incidence ;

Taux de décès ;

Taux de létalité ;

Morbidité spécifique/globale : ratio par sexe et tranches d'âge ;

Cause de décès au niveau national, régional, local (toutes causes confondues) ;

Esperance de vie ;

DALY's : somme des *années de vie perdues* (AVP²) à cause d'un décès prématuré et des *équivalents-années perdus en raison de capacités réduites* (EACR³) ;

Cartographie épidémiologique au niveau régional et local ;

Système de surveillance ;

Spécificités :

- programme de prise en charge et couverture ;
- Programme de prévention et de dépistage ;

Couverture du territoire par équipes compétentes ;

Services/professionnels de santé (publics et privés) ;

Laboratoires ou autres services spécialisés ;

Examens complémentaires spécifiques dans la prise en charge ;

Services de suite ;

Recommandations de traitements selon stade et durée dans le pays ;

Traitements disponibles selon stade ;

Classes thérapeutiques / DCI ;

Résistances au traitement ;

Traitements adjuvants ;

Approvisionnement ;

Coût moyen local du traitement (comparaison par rapport au coût moyen en France) ;

Alternatives (le cas échéant) ;

Médecine traditionnelle, système d'aide culturel ou autres ;

² years of life lost (YLL) to the disease

³ years of life lived with disability (YLD)

Précisions sur les rubriques du volet B du modèle de Document de Synthèse

Le Titulaire doit établir un volet B spécifique pour chacune des cinq pathologies suivantes : Psychiatrie-santé mentale, VIH, hépatites (B et C) diabète, cancers, pathologie neurocardiovasculaire.

Le document doit comporter des informations sur la pathologie et les conséquences associées en termes de prise en charge.

Le Titulaire devra, pour chaque type de traitement, préciser les références de validation ou de bonnes pratiques au niveau national (HAS, INSERM, Sociétés savantes, etc...) ou international.

Il s'efforcera de rechercher les guides de prise en charge d'une pathologie donnée.

L'analyse doit prendre en considération les programmes de renforcement des capacités en santé publique du pays d'origine ou des programmes spécifiques quand ils existent.

Ainsi, s'agissant des pays les plus défavorisés, il existe parfois des programmes internationaux permettant une accessibilité pour une partie de la population, comme par exemple le Fonds Mondial pour le Paludisme, la Tuberculose et le VIH, etc.